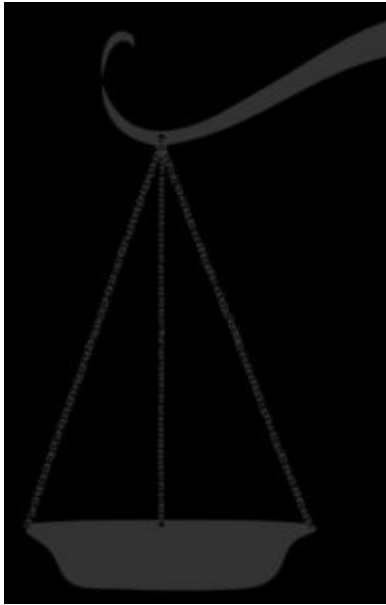


Avocats dans la démesure !



Bon-sang, je suis en rogne !!!

Une de ces avocates nouvellement « spécialiste » dans les pervers narcissique (et que je connais personnellement pour lui avoir parlé pour la première fois des manipulateurs pervers il y a deux ans...) a osé demander 4000€ HT... a une femme non mariée avec deux enfants pour statuer du droit de garde auprès du JAF !

Elle a dû déposer 2000 € rien que pour l'ouverture du dossier !!!!!

Une avocate qui, pour la petite histoire, est venue il y a 2 ou 3 ans à un des groupes de parole que j'animais en vison long et ... sac de vison ...

No comment ...

Et on doit fermer son bec ...

octobre 2013